

Intérêts et limites d'Internet pour les budgets participatifs. Le cas du Budget Participatif des Lycées (BPL) en Poitou-Charentes

Stéphanie Wojcik (stephanie.wojcik@u-pec.fr)
CEDITEC - Université Paris-Est Créteil

DOCUMENT DE TRAVAIL

Texte préparé pour le séminaire du réseau « Démocratie électronique » (DEL) du 8 mars 2010

Ce texte rend compte d'une étude exploratoire réalisée en 2009 sur le budget participatif des lycées (BPL) de la région Poitou-Charentes, et plus particulièrement sur le site Internet qui lui est associé et les pratiques qu'il occasionne.

De manière générale, un budget participatif est un dispositif qui consiste à « associer des citoyens non élus à la définition ou à l'allocation de finances publiques » (Sintomer, Herzberg et Röcke, 2005, p. 13). Le BPL est emblématique du développement de la démocratie participative à l'échelle régionale dont il constitue en France une incarnation parmi les plus intéressantes. En effet, la plupart des démarches et procédures développées par les collectivités territoriales, n'établissent aucun lien direct entre l'expression des citoyens et les décisions effectivement mises en œuvre par les autorités publiques¹. Sans affirmer qu'un tel lien doit être le critère unique et définitif pour évaluer une procédure participative², la réalité d'un impact sur la décision permet toutefois de distinguer le BPL de la pléthore de démarches relevant en grande majorité de la démocratie de « proximité »³ qui fonctionnent selon le principe de l'« écoute sélective » et circonscrivent la participation à une dimension purement consultative (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005). En outre, l'expérience picto-charentaise constitue un tournant puisqu'elle marque l'appropriation – et l'adaptation – par la Région⁴ d'un dispositif, le budget participatif, jusqu'alors principalement mis en œuvre par des municipalités⁵.

¹ Hormis le référendum local tel qu'il est prévu par la loi du 1^{er} août 2003, dont la fréquence est jusqu'à présent plutôt rare.

² Par exemple, Archon Fung distingue trois critères de la démocratie participative : les modes de sélection des participants, la nature de leurs interactions et l'influence sur la décision (Fung, 2006).

³ Nombre de ces démarches sont prévues par la loi (enquêtes d'utilité publique, référendum local, procédures de concertation en matière d'aménagement et d'urbanisme, conseils de quartier dans les villes supérieures à 80 000 habitants...), d'autres sont des initiatives spontanées des collectivités territoriales, *a priori* soucieuses d'assurer l'expression de la population et/ou une représentation des intérêts, soit de catégories de la population considérées comme ayant des attentes spécifiques (conseils d'handicapés, de résidents étrangers), soit de secteurs territoriaux (conseils de quartier dans les communes qui n'y sont pas contraintes par la loi).

⁴ Notons par ailleurs que d'autres régions (Bourgogne, Basse-Normandie et Lorraine) ont mis en place des « budgets participatifs des lycées » qui ne recouvrent pas les mêmes réalités : les versions du BPL dans chacune de ces régions poursuivent des objectifs, adoptent des méthodes et disposent d'une capacité financière sensiblement différents.

⁵ Nous n'évoquerons pas ici les origines du budget participatif et les expériences des municipalités dans différents pays européens, analysées en détail dans : Sintomer, Herzberg et Röcke, 2005.

Depuis l'arrivée en 2004 de Ségolène Royal à la tête de l'institution régionale, Poitou-Charentes, région rurale de 1,6 millions d'habitants, fait figure de laboratoire permanent d'expérimentations participatives et/ou délibératives. Dans un texte visant à articuler les problématiques des dispositifs participatifs à celle de la taille de l'entité territoriale qui les supporte, Guillaume Gourgues propose trois idéaux-types pour décrire les démarches participatives mises en œuvre à l'échelle régionale (Gourgues, 2009) et qui permettent de contextualiser la pluralité de celles-ci en Poitou-Charentes⁶. Dans le premier idéal-type qualifié de *micro-focus*, les Régions sont des fournisseurs de ressources (humaines, financières, techniques), des appuis aux collectivités territoriales qui les composent, par exemple, en dispensant des formations aux élus et fonctionnaires municipaux souhaitant développer des procédures participatives ou en subventionnant lesdites expériences. En Poitou-Charentes, une formation intitulée « Mettre en place des outils de démocratie participative » a par exemple été organisée en septembre 2009 à l'attention des élus locaux. L'*effet de puzzle*, deuxième idéal-type, conduit à considérer le territoire régional comme support d'une action publique qui peut être, au moins partiellement, définie à partir de l'implication des individus rassemblés au sein de structures, soit que ces structures existent déjà (le lycée pour le BPL), soit qu'elles soient créées pour l'occasion (les comités de ligne pour la gestion des transports ferroviaires, qui rassemblent opérateurs, usagers, associations, des élus). Le troisième idéal-type est qualifié de *non territorial* dans le sens où il repose sur la constitution de « mini-publics délibératifs » (Smith, 2009). Ces derniers rassemblent un groupe diversifié de citoyens qui sont amenés, à travers une organisation procédurale le plus souvent très sophistiquée, à discuter lors de réunions d'une problématique particulière, plus ou moins liées d'ailleurs aux compétences régionales. En Poitou-Charentes, ces mini-publics ont récemment trouvé à s'incarner dans diverses procédures : les ateliers participatifs sur l'emploi, le jury citoyen sur le réchauffement climatique au printemps 2008 et l'assemblée participative électronique Ideal-EU en novembre 2008 (Talpin et Wojcik, 2009).

Parallèlement, la Région Poitou-Charentes déploie une intense activité réflexive sur certaines des démarches participatives qu'elle entreprend en associant des chercheurs à leur évaluation.

Depuis sa création en 2005, le BPL fait ainsi l'objet d'une évaluation annuelle par des chercheurs en sciences sociales (dont l'auteur du présent papier pour le BPL 2008-2009). Aussi, de nombreux matériaux et réflexions sont disponibles sur une telle expérience⁷. Par ailleurs, le texte de Y. Sintomer, A. Röcke et J. Talpin (2009) fournit un point d'appui important en interrogeant le fonctionnement de ce dispositif à l'aune de trois éléments clés : la participation et du pouvoir de décision conféré aux participants, la modernisation de l'administration régionale et l'échelle⁸.

Poursuivant un objectif plus modeste mais non étranger à ces questionnements, notre texte vise à inscrire l'étude du BPL dans la perspective du développement des usages des dispositifs numériques de participation. Outre le fait qu'un site Internet édité par la Région soit consacré au BPL (www.bpl.poitou-charentes.fr), lequel peut *a minima* être considéré comme diffusant de l'information, deux ordres de raison peuvent justifier une telle perspective.

D'abord, les technologies de l'information et de la communication (TIC), et Internet plus particulièrement, sont de manière croissante mobilisées par des autorités politico-administratives, à

⁶ Un site Internet produit par le Conseil régional est d'ailleurs spécifiquement consacré à cette thématique : <http://www.democratie-participative.fr/>

⁷ Les synthèses des évaluations des chercheurs sur le BPL sont accessibles sur le site web du BPL : <http://www.bpl.poitou-charentes.fr/un-dispositif-qui-evolue-avec-vous/index.php>

⁸ Initialement, un échelon inter-lycée devait être mis en place pour dépasser les discussions lycée par lycée et favoriser une justice redistributrice (dans cette perspective, l'expérience pourrait vraiment être qualifiée de « budget participatif »); la mise en place d'un tel échelon s'est heurtée à l'opposition des chefs d'établissements.

divers échelons territoriaux, et selon des modalités techniques très différentes, pour favoriser la participation des citoyens sinon à la décision du moins à la scrutation et à la discussion des affaires publiques.

Ainsi, plusieurs villes proposent des dispositifs en ligne qui s'intègrent pour tout ou partie à la procédure de budget participatif existante à travers les discussions publiques. Pour de donner que quelques exemples, entre le budget participatif de Grigny (Rhône) dont le blog propose un questionnaire thématique⁹ et permet de faire des propositions ou des commentaires sur les projets, la petite ville de Jun en Espagne qui autorise l'intervention en direct des citoyens lors des discussions budgétaires via Internet ou leur téléphone mobile, Belo Horizonte au Brésil dont le système repose largement sur un vote en ligne destiné à hiérarchiser des priorités (Peixoto, 2008) ou Hambourg en Allemagne¹⁰ qui propose aux citoyens d'élaborer en ligne des propositions à l'aide d'un logiciel de planification budgétaire combiné à des forums de discussion (Lührs, Lübcke, Feil, 2009), les méthodes sont visiblement fort différentes. Surtout, les objectifs poursuivis, les publics visés et réellement inclus, les formes plus ou moins élaborées de discussions observables dans le cadre de telles expériences, comme leur portée financière et/ou géographique, ne sont pas identiques. Et, pour l'instant, ces expériences, toujours initiées par des villes (quoique Hambourg soit aussi un *Länder*), sont insuffisamment étudiées pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions aussi solides que celles issues des travaux portant sur des procédures en face-à-face qui commencent à pouvoir se prévaloir d'une relative longévité.

En Poitou-Charentes, nous le verrons, les modalités d'intégration d'Internet dans la procédure du BPL sont beaucoup plus restreintes. Toutefois, cette Région sollicite également les dispositifs numériques¹¹ dans le cadre de ses démarches participatives, par exemple, à travers la plateforme en ligne du projet Ideal-EU. Estampillé « démocratie électronique », un tel projet avait comme protagonistes principaux des jeunes entre 14 et 30 ans, soit pour partie des lycéens qui sont par ailleurs invités à prendre part au BPL.

Le deuxième ordre de raison concerne précisément le fait qu'une des catégories fortement concernées par le BPL – les lycéens – soit également un public dont l'expression est de plus en plus fréquemment sollicitée par des dispositifs institutionnels¹² (Becquet, 2006). Par ailleurs, les enquêtes périodiquement consacrées à la diffusion d'Internet dans la société française soulignent systématiquement leur familiarité avec les TIC (le téléphone mobile avec l'exemple du SMS) et les diverses applications du « web participatif » tels que les blogs, les sites dits communautaires ou réseaux sociaux (Credoc, 2008 ; Médiamétrie, 2009¹³). La « culture de l'écran » (Jouët et Pasquier, 1999), expression employée dix ans auparavant pour souligner à quel point les technologies

⁹ <http://www.demopart.fr/wp-content/uploads/2010/02/webquestionnaire-2010.pdf>

¹⁰ Pour une cartographie des budgets participatifs électroniques qui existent en Allemagne, voir Lührs, 2009.

¹¹ Avec également comme arrière-plan les discours et les pratiques de sa présidente à l'occasion des élections présidentielles de 2007, à travers notamment son site Internet de campagne.

¹² Outre la représentation lycéenne, à travers les conseils de la vie lycéenne, on assiste plus largement au développement d'initiatives institutionnelles qui s'adressent à un public « jeune », soit par des procédures pérennes présentées d'abord comme des lieux destinés à favoriser la citoyenneté (conseil municipal d'enfants, conseil de la vie étudiante, conseil général ou régional de jeunes, parlement européen des jeunes), soit par des procédures ponctuelles de type consultatif, notamment à l'échelle nationale (par exemple, la « Concertation jeunesse » lancée par le haut commissaire à la jeunesse, Martin Hirsch en juillet 2009).

¹³ En 2009, près de 16 millions d'internautes sont inscrits sur au moins un site communautaire (15,9 millions) en France (type Facebook, MySpace, etc.). Les internautes inscrits sur un site communautaire sont majoritairement jeunes même si cette particularité tend à s'estomper. Les moins de 35 ans représentent aujourd'hui près des 2/3 des inscrits (62,9%) alors qu'ils représentent à peine la moitié (45,8%) des internautes ; ceci est encore plus marqué auprès des 16-24 ans (29,2% des inscrits alors qu'ils représentent 18,1% des internautes) et dans une moindre mesure des 25-34 ans (25,3% pour 19% des internautes).

numériques tiennent une place essentielle dans la culture juvénile, est souvent rapportée à un contexte où les « écrans » affectent le rapport des adolescents à la culture (Donnat, 2009), à l'écrit (et à l'école) et introduisent des modifications importantes dans la manière dont se structure la sociabilité des adolescents (par exemple, Fluckiger, 2006). De manière connexe à la sociabilité, les formes et opportunités d'engagement civique de ces « natifs digitaux » seraient également affectées par cette culture de l'écran dont les formes contemporaines se traduisent par exemple par leur intérêt moindre à l'égard de la télévision ou de la presse écrite et s'incarnent dans une diversité de pratiques caractérisées par l'expressivité et/ou la créativité (Allard et Blondeau, 2007).

Dans ce contexte, deux questionnements traversent ce texte : comment le site web du BPL s'intègre-t-il au fonctionnement général du BPL ? En quoi les pratiques observables suscitées par un tel site, et plus généralement celles des participants internautes, permettent-elles d'éclairer l'intérêt et les limites d'Internet dans les démarches participatives portées par des autorités institutionnelles à l'adresse des « publics jeunes » ?

Méthodologies et profils des répondants à l'enquête par questionnaire

Les éléments présentés ici reposent principalement sur l'observation d'une dizaine de réunions¹⁴ du budget participatif dans différents lycées, l'analyse du site Internet www.bpl.poitou-charentes.fr, les statistiques de consultation du site fournies par les services régionaux et les résultats d'une enquête réalisée par questionnaire mis en ligne sur le site web du BPL entre le 15 mai et le 15 septembre 2009¹⁵. Cette enquête avait essentiellement pour objet d'appréhender le site web du BPL du point de vue des lycéens mais aussi du personnel des lycées et des parents d'élèves. Le questionnaire comportait 17 questions relatives à l'opinion, aux pratiques et usages et aux souhaits relatifs au site web du BPL.

241 personnes ont répondu à l'enquête, 200 déclarent avoir déjà participé au BPL (depuis sa création en 2005), 173 ayant participé en 2008-2009 ; 133 répondants ont par ailleurs déjà consulté le site web du BPL. Toutefois, qu'il s'agisse de la participation au BPL en 2008-2009 ou de la consultation du site, les adultes sont largement plus représentés que les lycéens parmi les répondants, comme l'indique le tableau ci-dessous :

	Réponse au questionnaire	Participation BPL (2008-2009)	Consultation site web BPL
Lycéens	43,5% [105]	39,9% [69]	29,3% [39]
Adultes	56,4% [136]	60,1% [104]	70,7% [94]
Total	[241]	[173]	[133]

La majorité des répondants lycéens (61% de garçons, 39% de filles, dont la moyenne d'âge est de 16,8 ans) sont issus des filières générales (seconde, première, terminale). Ils apparaissent plutôt engagés dans des activités associatives ou civiques : 46 sont membres d'une association ; 13 sont membres du conseil d'administration et 18 sont membres du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) dans leur établissement. Seuls 3 lycéens déclarent ne pas être intéressés ni par le BPL, ni par son site.

Par ailleurs, et conformément aux pratiques actuelles de la population adolescente de manière plus générale, ils ont une certaine habitude des médias numériques : les trois quart des répondants lycéens

¹⁴ La liste des réunions observées est fournie en annexe 1.

¹⁵ Nous tenons en particulier à remercier la chargée de mission coordination démocratie participative, le responsable du service BPL au sein de la Direction Formation-Education, ainsi que les services communication et informatique de la Région qui ont rendu possible la réalisation d'une telle enquête.

utilisent Internet dans le cadre de leur activité scolaires ou pour leurs loisirs (écouter de la musique, télécharger des vidéos, ...), et investissent les réseaux sociaux (70% ont un profil sur Facebook).

Le groupe des adultes est constitué des personnels des lycées et des parents d'élèves. Toutefois ces derniers sont extrêmement peu nombreux (9 parents) à avoir répondu à l'enquête, leurs réponses ne sont pas traitées individuellement. Parmi les personnels des lycées, il faut distinguer les animateurs culturels¹⁶ (70 réponses), les enseignants (30), les agents administratifs et techniques (12) et les équipes de direction (6).

Au regard de la population lycéenne de Poitou-Charentes qui participent ou non au BPL, le nombre de réponses recueillies à travers ce questionnaire est extrêmement modeste. Aussi les interprétations qui suivent doivent-elles être considérées avec prudence, et davantage comme des pistes de réflexion destinées à être approfondies par des enquêtes ultérieures, qu'en tant que résultats définitivement généralisables. Une prudence identique s'impose pour les considérations relatives aux personnels des lycées.

Afin notamment que les considérations relatives à Internet soient compréhensibles, il est indispensable de présenter d'abord le cadre général du budget participatif des lycées en s'appuyant d'une part sur les travaux menés antérieurement et d'autre part sur nos propres observations en 2009. Dans un second temps, nous analyserons les différentes dimensions du site Internet du BPL au regard de l'intérêt qu'il représente au sein d'une procédure dont les réunions au sein des établissements constituent le moteur principal. La dernière partie est consacrée à une réflexion sur l'intérêt d'Internet pour les budgets participatifs en interrogeant d'une part les contradictions potentielles entre les attendus régionaux en matière de démocratie participative et les attentes de ceux invités à y prendre part. Cette dernière partie est également l'occasion de revenir sur l'une des thèses promues dans les approches relatives à l'influence des médias numériques dans les modes d'engagement en politique et selon laquelle Internet conduirait à renforcer la participation des citoyens déjà actifs.

I. Le cadre général du budget participatif des lycées (BPL)

Yves Sintomer, Anja Röcke et Julien Talpin explicitent très bien la genèse du BPL, son inscription dans les promesses de campagne de la candidate Ségolène Royal lors des Régionales de 2004 et l'appui sur des compétences extérieures, en particulier universitaires¹⁷, dont ce dispositif bénéficie (Sintomer, Röcke et Talpin, 2009). Aussi, nous ne livrons ici que quelques éléments. Après avoir abordé le contexte et le fonctionnement du BPL, nous nous intéressons aux diverses modalités de participation au BPL et aux formes de délibération observées dans les réunions.

1. Contexte et fonctionnement

Le budget participatif des lycées a été créé en 2005 et concerne les 93 lycées de la région Poitou-Charentes. Un budget de 10 millions d'euros lui est alloué par la Région (sur un total de 110 millions d'euros consacrés à la politique scolaire) qui n'inclut pas les investissements lourds tels que la construction ou la rénovation des établissements. Peuvent ainsi être financés des projets qui relèvent

¹⁶ Mis en place par la Région, il y a un animateur culturel par établissement scolaire, soit 93.

¹⁷ Si l'appel à des compétences extérieures à la Région constitue sans nul doute une ressource supplémentaire de légitimation de ses démarches et interroge sur la place du chercheur, il n'en sera que peu question ici.

de la vie lycéenne (projets culturels, sportifs, de défense de l'environnement,...), de l'aménagement de locaux ou de l'équipement (matériel informatique, laboratoire de langues, mini-bus, ...) en fonction des choix opérés par les participants dans chaque lycée. Au regard des multiples démarches existantes par ailleurs qui relèvent principalement de la « démocratie de proximité », l'un des principaux intérêts du BPL est de conférer un réel pouvoir décisionnel aux participants. La Région s'engage en effet à respecter les choix des participants dans la mesure où les souhaits exprimés et votés relèvent de ses compétences légales.

Le BPL repose sur des réunions ouvertes à toute la communauté éducative du lycée (lycéens, enseignants, personnels administratifs et techniques, parents d'élèves). Ces réunions qualifiées par les services régionaux d'« assemblées participatives » sont organisées dans chacun des 93 établissements entre octobre et le mois de février-mars d'une année scolaire. Constitutives du cœur de la démarche, leur fonctionnement fait l'objet d'un déroulé défini précisément et qui s'est affiné au fil du temps. Elles sont minutieusement préparées et animées par les représentants du service BPL. La première réunion (R1) a pour objet l'émergence de projets pour l'établissement considéré ; elle se déroule en trois temps. Après une brève présentation de la démarche par le représentant de la Région, les participants sont répartis par petits groupes en atelier au sein desquels, sous la houlette de l'animateur (un élève ou un adulte), ils expriment et discutent de leurs souhaits. Un rapporteur les consigne sur une « fiche projet » qui comprend des critères tels que le nombre de personnes concernés par ce projet, son utilité, son urgence. L'ensemble des projets qui se sont dégagés de chacun des ateliers sont présentés par les rapporteurs dans le dernier temps de la réunion où tous les participants rejoignent la salle commune.

Lors de la seconde réunion (R2), le représentant de la Région énumère tous les projets évoqués en R1 en distinguant ceux qui peuvent effectivement bénéficier ou non d'un financement BPL (qualifiés alors de projets « éligibles »). Il fournit également les chiffrages réalisés par les services régionaux de chacun d'entre eux qui font l'objet d'une discussion entre les participants. Lorsque tous les projets ont été présentés, à la fin de la R2, il est procédé au vote des participants de manière relativement ritualisée. Chaque participant se voit remettre dix bulletins qu'il peut répartir librement dans chacune des urnes (une urne par projet) disposées à cet effet. Le dépouillement et la proclamation des résultats succèdent immédiatement à la fin du vote.

En outre, afin de susciter une plus grande implication des porteurs de projets et de développer l'information sur ceux-ci, la Région a mis en place en 2007 une réunion intermédiaire, ouverte à tous, destinée à préciser les demandes formulées lors de la réunion 1 de telle sorte que leur présentation en réunion 2 puisse effectivement donner lieu à un débat.

En résumé et avec l'intérêt général comme horizon normatif, la réunion 1 doit favoriser l'expression de projets qui font par la suite l'objet d'un chiffrage, en particulier à partir des renseignements indiqués sur la « fiche projet » et des éventuelles réunions intermédiaires organisés dans l'établissement. La réunion 2 constitue le moment où sont réellement décidés quels projets devraient être financés par la Région. Généralement et jusqu'à présent les trois projets qui arrivent en tête des suffrages ont bénéficié d'un financement.

Dans les faits, le fonctionnement d'un tel dispositif rencontre un certain nombre de difficultés (inégalement abordés dans ce texte), parmi lesquelles le volume de la participation, la « qualité » de la délibération et la capacité du BPL à assurer *a minima* une redistribution des ressources entre les différents établissements de la Région.

2. La participation au BPL

Depuis sa création en 2005, le BPL suscite une participation croissante. Au regard du public potentiellement affecté¹⁸ par les choix issus de la R2 et des autres démarches participatives existantes en France, la participation peut paraître relativement élevée.

Les chiffres qui suivent sont fournis par la Région et sont disponibles sur le site Démocratie participative¹⁹ (mais non sur le site du BPL lui-même):

Année	Total	Dont lycéens
2005-2006	10 702	7 018
2006-2007	14 043	10 751
2007-2008	15 399	13 350
2008-2009	17 660	14 940

Ces chiffres importants masquent toutefois des disparités entre les établissements (lycée agricole, général ou technique, en milieu urbain ou rural – nous ne les évoquons pas ici) d'une part, et entre les catégories des participants d'autre part. Si globalement la participation des lycéens est plutôt en hausse (renforcée par le fait qu'elle est obligatoire dans certains établissements), celle des enseignants et des parents d'élèves est plutôt en baisse²⁰.

Si l'on se reporte aux résultats de notre enquête par questionnaire, 17% (soit 41) des répondants déclarent ne jamais avoir pris part au BPL. Il faut souligner le fait que les raisons avancées par ces non participants ne relèvent pas d'une absence d'intérêt ou d'un quelconque sentiment d'inutilité à l'égard du BPL puisque seulement 2 d'entre eux estiment que « le BPL n'a pas d'influence sur l'amélioration des conditions de vie au lycée ». Globalement, l'enquête confirme l'importance des déterminants classiques de la participation, les contraintes, temporelles en particulier, et le manque d'information sur la procédure ou sur les dates et horaires des réunions constituant les raisons les plus fréquentes avancées par les non participants. Ainsi, près de la moitié d'entre eux (48,8%) ne participent pas en raison du manque de temps, et 39% estiment ne pas disposer de suffisamment d'information pour prendre part aux réunions. Toutefois, sur ce dernier chiffre, on constate d'importantes disparités selon les catégories de participants : si moins d'un adulte sur cinq déclare le manque d'information comme raison à sa non participation, c'est le cas pour près d'un lycéen sur deux.

Parallèlement, le lien entre la participation aux réunions et la décision de financement des projets constamment réaffirmé par la Région n'apparaît pas, pour certains répondants, comme un facteur motivant suffisamment fort pour encourager leur présence aux réunions. Être seulement informé de ce qui se passe lors des réunions à travers des discussions avec leur entourage est considéré comme suffisant par près d'un tiers (31,7%) qui dès lors ne se déplacent pas pour les réunions.

En outre, le BPL repose sur des réunions aux finalités sensiblement différentes, qui pourraient occasionner une plus ou moins forte participation de la part des usagers. Parmi les répondants à

¹⁸ La Région Poitou-Charentes compte une population d'environ 50 000 lycéens.

¹⁹ <http://www.democratie-participative.fr/budget-participatif-des-lycees/bpl/le-budget-participatif-des-lycees-cree-en-poitou-charentes.html>

²⁰ Cette question a été analysée de manière extrêmement complète dans Mazeaud, 2008. Nous ne donnons ici quelques brèves indications sur ces déterminants.

l'enquête, le tableau suivant indique la proportion de participants au BPL 2008-2009 aux différentes réunions :

BPL 2008-2009	Réunion 1	Réunion 2	Réunion intermédiaire	Participants à R1et à R2
Lycéen [69]	79,7% [55]	84% [58]	28,9% [20]	68,1% [47]
Adulte [104]	84,6% [88]	90% [94]	55,7% [58]	73% [76]
Total [173]	82,6% [143]	87,8% [152]	45% [78]	89,5% [128]

NB : [N] représente les effectifs – les non réponses sont ignorées

Pour l'ensemble des participants, la R1 et la R2 suscitent une présence quasi identique. La présence combinée (R1+R2) est très répandue, légèrement moins forte chez les lycéens. La réunion intermédiaire, moins intégrée dans le fonctionnement habituel du BPL et au sujet de laquelle l'information est sans doute plus aléatoire, est la moins prisee, en particulier par les lycéens.

Par ailleurs, la « participation » peut recouvrir des pratiques très différentes. Dans ce qui précède, a surtout été considérée la présence aux réunions. En réalité, lors d'une réunion R1, les participants peuvent endosser plusieurs rôles qui peuvent être considérés comme autant d'indicateurs de leur degré d'engagement dans la procédure. Dans la perspective d'alimenter la discussion, ils peuvent donner leur opinion et/ou être des porteurs de projets ; dans la perspective d'assurer le bon fonctionnement de la procédure, ils peuvent être animateurs des discussions lors des ateliers ou en être les rapporteurs (qui remplissent la fiche projet et en présentent le contenu lors du retour des groupes en séance plénière). Chacun de ces rôles n'est évidemment pas exclusif l'un de l'autre : un même participant peut proposer un projet, donner son opinion sur les autres projets présentés et animer une discussion.

Le tableau suivant récapitule les différents rôles tenus par les répondants qui étaient présents lors de la réunion 1 en 2008-2009.

Rôles lors de la réunion 1 2008-2009			
	Porteur projet	Animateur atelier	Rapporteur
Lycéen	37,6%	18,8%	18,8%
Adulte	47,1%	35,5%	18,2%
Total	43,3%	28,9%	18,4%

Manifestement, et hormis pour le fait d'être rapporteur, les adultes tiennent plus fréquemment des rôles « actifs » que les lycéens. En particulier, ils animent plus souvent que les lycéens les ateliers lors desquels les participants peuvent faire leurs propositions de projet, ce qui explique peut-être pourquoi, comme le montre le tableau suivant, et au moins pour la R1, les adultes sont également ceux qui donnent plus souvent leurs avis que les lycéens.

Expression des opinions lors des 2 réunions 2008-2009		
	Opinion R1	Opinion R2
Lycéen	50,9%	51,7%
Adulte	81,8%	78,7%
Total opinion	69,9%	68,4%

Quoique plus de la moitié des répondants lycéens déclarent s'être effectivement exprimé en R1 et en R2, le caractère asymétrique des prises de parole entre adultes et lycéens²¹ lors de ces deux réunions apparaît nettement et vient confirmer les observations qui ont pu être faites lors de leur déroulement. Si ce mutisme d'une partie des lycéens présents peut être rapporté à divers facteurs explicatifs (par exemple, peur de s'exprimer en public, devant ses camarades et/ou les enseignants, proviseurs, essoufflement des idées de projets au bout de cinq années de fonctionnement,...), il apparaît naturellement comme un obstacle majeur à l'émergence d'un débat.

3. La délibération

Dans les réunions 1 (R1) et réunions 2 (R2) observées *in situ*, il est plutôt difficile de parvenir à un véritable échange d'arguments entre les participants sur des projets qui pourraient concerner l'ensemble de la communauté éducative d'un établissement considéré. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées, parmi lesquelles le fait que les participants à la réunion 1 affichent des préférences fortes, résistantes à un débat dont le format est pensé sur le mode argument/contre-argument. A titre seulement illustratif, l'extrait qui suit est issu d'une observation d'un atelier²² en réunion 1 composé de treize participants (10 élèves, 2 enseignants, un parent d'élève), animé par un élève, très motivé:

Des élèves souhaitent effectuer un voyage en Pologne (visite d'Auschwitz). Ils se sont renseignés préalablement à la réunion (visite aux archives), ont prévu de faire une exposition, de rencontrer Simone Veil, de faire un film.

L'animateur (A.), de même qu'un des enseignants présents, leur demandent de justifier leur projet et A. redonne des explications sur le fait que les projets sont internes au lycée et puissent bénéficier à tous les lycéens, y compris les générations suivantes.

Une élève réagit en déclarant : « On a parlé avec M. P. [le proviseur] et Mme L. [une enseignante] qui nous ont dit de venir ici pour avoir des fonds. »

A., s'adressant alors à l'ensemble du groupe, relance à propos de potentiels projets concernant l'amélioration du lycée.

Une élève : « des bancs à l'extérieur »

Une autre élève : « on est bien dans ce lycée »

Une autre élève : « on est là pour notre voyage... »

Un enseignant la coupe : « on fait l'inventaire des projets »

Cette même élève poursuit « c'est prévu pour le mois de mars...c'est quand la prochaine réunion ? »

A. insiste sur l'importance d'avoir des arguments (« arguments très lourds », très convaincants) et re-explique le fonctionnement de la réunion 2 lors de laquelle cette élève pourra présenter, expliquer et argumenter son projet de voyage.

Le second enseignant intervient, apporte des conseils, leur dit comment elles peuvent présenter leur projet. La parente d'élève intervient alors en leur disant qu'il faut qu'elles (les élèves) décident laquelle parle le mieux et qu'elles rédigent leur projet (« par écrit c'est plus facile »).

Par ailleurs, la qualité délibérative des réunions, variable, peut parfois être attribuée à une animation approximative des réunions (à l'inverse de l'exemple précédent), notamment dans les ateliers en petits groupes lors de la R1. L'animateur de ces ateliers – fréquemment un élève désigné sur le vif – a un rôle crucial qu'il n'est pas toujours en mesure de savoir assumer.

²¹ Des différences seraient certainement également observables si était examinée la position du lycéen au sein de l'établissement (représentant au CVL, délégué de classe, par exemple).

²² Lycée professionnel Le Dolmen (Poitiers), réunion 1 BPL, 8 décembre 2008, 13h15-15h15.

Malgré les efforts déployés tant par la Région que par les animateurs culturels dans les lycées pour informer sur le BPL (panneau d'affichage, mise en ligne des dates, des comptes rendus sur le site web du BPL, etc.), les participants peuvent être peu informés de la démarche lorsqu'ils arrivent en atelier en réunion 1, et des projets eux-mêmes lorsque se tient la réunion 2.

Certains participants, lycéens notamment, considèrent d'ailleurs les réunions du BPL comme l'endroit où ils peuvent évoquer l'ensemble des problèmes qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne au sein du lycée – les autres instances du lycée, tels que le CVL, apparaissent encore plus méconnues – et ne perçoivent pas nécessairement l'objectif spécifique du BPL²³. Ainsi, outre ses finalités propres (débattre et décider des projets prioritaires à financer pour le lycée chaque année), le BPL, surtout dans la réunion 1, constitue une « caisse de résonance » des problèmes qui ne trouvent pas de solutions ou de financements (exemple-type : le changement des emplois du temps, le bal de fin d'année²⁴) à travers les instances représentatives classiques du lycée ; ou sur lesquels aucune solution ne peut être trouvée par les instances régionales ou du lycée (par exemple, le nombre trop élevé d'élèves par classe²⁵ ou les abris fumeur).

A minima, le BPL permet aux lycéens et aux responsables éducatifs participants de prendre ou de renforcer la conscience qu'ils en ont de tels problèmes. Pour les lycéens, c'est aussi l'occasion de percevoir les contraintes, notamment légales, auxquelles sont soumises les décisions des chefs d'établissements et celles de l'action régionale.

Toutefois, ce sont surtout les chargés de mission de la Région qui ont une vision générale de l'état des établissements sur l'ensemble du territoire régional. Tellement que c'est bien la Région qui prend en charge l'aspect redistributif en finançant par ailleurs, en sus des projets BPL, les projets considérés comme étant des priorités (Sintomer, Röcke et Talpin, 2009).

Par rapport aux multiples démarches participatives existantes en France, l'avantage considérable du BPL est bien celui de permettre à la communauté éducative d'un lycée en particulier de décider réellement du financement des projets qu'elle estime prioritaires pour l'année. Du point de vue des services régionaux, le corollaire moins avantageux de ce pouvoir décisionnel conféré aux usagers est que les étapes de la discussion sont possiblement négligées au profit – en réunion 2 – du vote de groupes spécialement mobilisés pour faire passer un projet (exemple-type : une classe mobilisée pour voter un voyage qui la concerne uniquement)²⁶.

A cette organisation procédurale, s'ajoute un site Internet sous la responsabilité du Conseil régional, alimenté également par la Direction Education/Formation et dont la gestion technique est assurée par le service communication.

²³ Note d'observation, Lycée Marguerite de Valois (Angoulême), réunion 1 BPL, 8 décembre 2008, 18h-20h.

²⁴ Aliénor d'Aquitaine (Poitiers), priorité n° 3 votée en 2008-2009.

²⁵ Note d'observation table J (7 garçons, 6 filles), Lycée « Kyoto » Poitiers, 5 février 2009, 14h30-16h30.

²⁶ Pour ce qui est de cet exemple précis des voyages scolaires, le règlement pour l'année 2009-2010 a été modifié : « les projets de voyages devront faire l'objet d'une validation préalable par le conseil de l'établissement » est-il ainsi désormais mentionné dans le règlement : « BPL an VI. Année scolaire 2009-2010. « Le règlement », <http://www.bpl.poitou-charentes.fr/images/doc/reglement-bpl.pdf>, p. 3.

II. L'intérêt du site web pour le budget participatif des lycées

1. Qui consulte le site web du BPL ?

Si le site n'est absolument pas pensé comme devant s'intégrer à un moment ou à un autre de la procédure du budget participatif des lycées, il revêt indéniablement une dimension informative qui pourrait s'avérer utile pour les participants aux réunions, afin de prendre connaissance de la démarche ou pour connaître la teneur des projets²⁷. D'après les résultats de l'enquête par questionnaire, le site apparaît pourtant relativement peu utilisé parmi ses usagers potentiels. Le tableau suivant récapitule les réponses positives obtenues auprès des lycéens et des personnels du lycée à la question « Avez-vous déjà consulté les sites suivants ? ». Les sites du Conseil régional, Démocratie participative, le Portail Jeunes, le BPL sont édités par les services régionaux ; seul le site web du lycée ressort de la responsabilité des établissements.

	Site du BPL	Site web du lycée	Conseil régional PC	Démocratie participative	Portail Jeunes
Lycéens [105]	37,1% [39]	69,5% [73]	48,6% [51]	23,8% [25]	31,4% [33]
Personnel du lycée [127]	70,1% [89]	96,1% [122]	85% [108]	66,9 % [85]	66,9% [85]

Consultation des sites = oui (plusieurs choix possibles) - [N] = effectif

Globalement, les sites institutionnels régionaux connaissent peu de succès auprès des lycéens. Ils sont d'ailleurs moins nombreux à avoir consulté les productions régionales qui leur sont spécifiquement consacrées (le Portail Jeune, le BPL) que le site généraliste du Conseil régional de Poitou-Charentes. Alors qu'ils sont près de 70% à avoir déjà consulté celui de leur lycée, seulement un peu plus de 37% ont déjà visité le site web du BPL. En revanche, et de manière sans doute peu surprenante, les personnels, même si le site du lycée est également celui qu'ils consultent le plus, sont un peu plus de 70% à avoir déjà vu le site du BPL. Ce chiffre masque par ailleurs une grande différence entre les animateurs culturels (tous l'ayant déjà visité) et les enseignants (seulement 9 sur 39).

Par ailleurs, parmi les 108 répondants (toutes catégories confondues, 241 réponses) qui ne consultent pas le site du BPL, plus de la moitié (53,7%) déclarent ne pas connaître son existence – soit la raison la plus fréquemment invoquées parmi celles proposées²⁸.

La notoriété du site dépend essentiellement de l'information fournie par les représentants de la Région qui se déplacent dans les lycées pour les réunions du BPL. En effet, sur l'échantillon total, 81 répondants (soit le nombre le plus élevé pour cette question) déclarent avoir eu connaissance du site grâce à eux. Seuls 27 répondants déclarent avoir eu connaissance du site grâce à l'animateur culturel de leur lycée, soit un chiffre inférieur à celui des répondants ayant pris connaissance du site « par une

²⁷ Comme le relèvent Y. Sintomer et al. : « L'ensemble des documents est disponible sur le site Internet du budget participatif et les élèves sont prévenus du résultat des délibérations de la Région par le biais d'une affiche placardée dans tous les établissements. » (« Démocratie participative ou démocratie de proximité? Le budget participatif des lycées du Poitou-Charentes », *op. cit.* version pdf, p. 55).

²⁸ Parmi les personnes qui ne consultent pas le site web du BPL, les raisons invoquées sont, par ordre de priorité décroissant (plusieurs choix possibles) : « vous ne connaissez pas son existence » (53,7%), « vous n'avez pas le temps » (34,3%), « vous avez suffisamment d'information sur le BPL » (25%), « vous préférez participer aux réunions en face-à-face » (22,2%), « vous n'êtes pas intéressé par le site web du BPL » (17,6%) et « vous n'êtes pas à l'aise avec Internet » (4,6%).

newsletter » (49) ou « par une brochure » (41). Quoique les animateurs culturels représentent des médiateurs essentiels entre la Région et les publics du BPL, ces éléments laissent penser qu'ils ne sont pas les relais les plus adéquats pour ce qui est de la publicisation de son support électronique.

La préférence pour les réunions en face-à-face est la raison choisie par plus d'un répondant sur cinq (21,2% des lycéens, 23,7% des personnels) qui ne consultent pas le site web du BPL. Naturellement, les deux choses ne sont pas équivalentes, le site constituant essentiellement un dispositif d'information adventice à une démarche dont les réunions constituent le moteur principal et où les participants physiquement présents, en réunion 2, votent concrètement sur les projets qu'ils veulent voir se réaliser. Toutefois, l'absence d'intérêt pour le site web du BPL (17,6%) ne constitue pas la raison majeure de sa non consultation même si cet intérêt pour le site lui-même apparaît assez nettement différencié selon les catégories de répondants : 22,7% des lycéens déclarent ne pas être intéressés par ce site alors que c'est le cas pour seulement 8% des personnels (hors animateur culturel).

2. Le site web, un dispositif d'information...pour les adultes

De prime abord, il est frappant de constater que la partie centrale de la page d'accueil du site²⁹ est occupée par des événements organisés certes par la Région mais qui ne ressortent pas du BPL même si ils s'adressent aux lycéens : la Créateuf³⁰ d'une part, le concours culinaire « Des talents, des papilles d'autre part ». Hormis l'encadré en grisé « Décider ensemble pour agir juste » qui reprend les formules employées par Ségolène Royal (« Parce que l'avis de chacun compte pour que chaque euro dépensé soit un euro utile à tous »), le site ne comporte pas réellement de dimension partisane.

Sur le plan ergonomique, l'architecture générale du site apparaît peu lisible. Le plan du site³¹ tel qu'il est présenté sur le site lui-même donne une bonne idée de cette absence de lisibilité et de hiérarchisation des rubriques. Celles-ci sont simplement énumérées les unes à la suite des autres, sans distinction entre ce qui relève du BPL et ce qui relève de la Créateuf ou d'autres événements culturels et sans distinction non plus entre le titre général de la rubrique et les sous-rubriques qui peuvent la composer (« Décider avec vous » et « Décider autrement avec vous »). Les titres des rubriques s'ils reprennent la rhétorique et le vocabulaire habituellement usités par les services régionaux peuvent paraître sibyllins ou insuffisamment précis aux yeux de l'internaute peu familier de la procédure.

Six rubriques concernent plus particulièrement le budget participatif des lycées : « Tous les lycées, toutes les dates » (liste des établissements avec les comptes rendus des réunions) ; « Décider avec vous » (fonctionnement de la procédure³²) ; « Les projets BPL » (les types de projets éligibles) ; « La preuve par l'image » (des exemples – à travers des photos et des vidéos - de réalisations dues au BPL) ; « Règlement » (fichier pdf qui se télécharge automatiquement) ; « Un dispositif qui évolue avec vous » (le guide et les synthèses des évaluations externes réalisées chaque année).

²⁹ Page d'accueil du site au 19 février 2010 visible en annexe n° 3.

³⁰ La Créateuf a été mise en place par la Région Poitou-Charentes suite à la première édition du BPL en 2005. Il s'agit d'un événement festif et culturel qui se déroule au printemps chaque année dans une ville différente du territoire régional et lors duquel les lycéens présentent leurs créations artistiques à travers des spectacles dans différents domaines (musique, danse, vidéo, poésie, théâtre, etc.).

³¹ <http://www.bpl.poitou-charentes.fr/plan-du-site/index.php>. Voir annexe n° 2.

³² Il est d'ailleurs un peu étonnant de constater que ce descriptif est bien plus complet sur une page web du site démocratie-participative.fr que sur celui du BPL lui-même : <http://www.democratie-participative.fr/budget-participatif-des-lycees/bpl/le-budget-participatif-des-lycees-cree-en-poitou-charentes.html>

« Tous les lycées, toutes les dates » constitue la rubrique la plus fournie du site. Elle se présente sous la forme assez austère d'une liste des établissements de la Région avec les dates des réunions 1 et 2³³. Un clic sur le nom du lycée permet d'atteindre une page uniquement informative qui fournit les noms du proviseur et de l'élus référent, les coordonnées et le type de lycée (technique, général), le nombre d'élèves, un lien vers le site Internet du lycée et le cas échéant le blog des lycéens³⁴, les dates et comptes rendus des réunions 1 et 2 et, dans certains cas (apparemment de manière aléatoire), les propositions qui ont effectivement été votées par l'Assemblée régionale³⁵, ce depuis la première année du BPL (donc de l'année 2005-2006 à 2008-2009³⁶). Il est donc possible de prendre connaissance des projets qui ont été exposés en réunion 1, même si la profondeur de leur description apparaît variable : parfois une énumération de propositions (par exemple, installation de bancs dans la cour, renouvellement des buts du terrain de football, etc.) et parfois de véritables exposés argumentés. Il est toutefois rare de relever les justifications, même partielles, des propositions telles qu'elles apparaissent sur la « fiche projet » (utilité, urgence, nombre de personnes concernées) remplie en R1.

En dehors de la Créateuf qui est la première rubrique consultée, « Tous les lycées, toutes les dates » arrive en seconde position dans la liste des rubriques les plus consultées³⁷. Si l'on se fonde sur les résultats de l'enquête par questionnaire, cette rubrique demeure en effet l'une des plus consultées (par plus de 60% des répondants). Elle l'est toutefois davantage par les adultes (près des trois quarts d'entre eux) que par les lycéens (un tiers).

Schématiquement, l'analyse statistique du site web du BPL suggère que les rubriques qui pourraient être les plus utiles pour la participation aux réunions en face-à-face – soient « Tous les lycées, toutes les dates », « Un dispositif qui évolue avec vous » (contient le guide de discussion pour les ateliers en R1³⁸), et le « Règlement » - sont aussi, parmi nos répondants, celles pour lesquelles les écarts entre lycéens et adultes sont les plus marqués.

Les utilisateurs apparaissent satisfaits à l'égard des possibilités d'information offertes par le site : 93,2% des répondants qui consultent le site du BPL estiment qu'il est utile du point de vue de l'information qu'il contient, satisfaction légèrement inférieure pour les lycéens (84,6%) par rapport aux personnels (96,6%). Cette satisfaction massive quant à l'utilité informative du site web n'est pas exclusive d'autres attentes : parmi les satisfaits, près d'un sur cinq souhaiterait tout de même avoir plus d'information sur le fonctionnement du BPL, et toujours parmi les satisfaits, plus de la moitié souhaiterait recevoir les comptes rendus des réunions par courrier électronique.

Une proportion importante (75,9%) de ceux qui consultent le site estime également que celui-ci est utile pour s'exprimer sur le BPL. Mais, là encore, un tel chiffre dissimule de fortes divergences entre les adultes (84% de satisfaits) et les lycéens (56,4%). A ce stade de l'enquête, cette différence peut seulement être rapportée à la méconnaissance des modalités d'interaction entre les usagers et les

³³ Annexe n° 5.

³⁴ Par exemple, pour le lycée Blaise Pascal à St Jean d'Angély (<http://blogpeda.ac-poitiers.fr/aleze-bleze/>)

³⁵ Sous une forme qui prête parfois à confusion puisqu'on trouve un intitulé « priorités votées par les lycéens » et un intitulé « projets financés par la Région » (qui est un document « promotionnel » de la Région : « vous l'avez choisi et la Région le fait ») par exemple pour le lycée Bernard Palissy à Saintes.

³⁶ Pas dans tous les cas cependant : pour les lycées Beaulieu à Cognac, Claire Champagne à Segonzac, seules les 2 dernières années (2007-2008 et 2008-2009) sont disponibles, de même pour le CEPMO à St Georges d'Oléron, Claire Champagne à Segonzac, les CR sont disponibles à partir de 2006-2007.

³⁷ 15 212 visiteurs uniques mensuels sur la période janvier-décembre 2008, selon les statistiques fournies par les services régionaux. Pour le détail des statistiques de consultation du site, voir l'annexe n° 6.

³⁸ Ce guide fournit notamment les consignes relatives aux conditions nécessaires à la bonne organisation des réunions et sur leur animation ; il est présenté sous forme de fichier PDF téléchargeable.

services régionaux proposées sur le site web du BPL : un formulaire de contact pour les services régionaux et les forums de discussion.

Parmi nos répondants, ces deux modalités sont peu utilisées pour interagir. Un adulte sur cinq et un lycéen sur sept ont déjà utilisé le formulaire. Les forums font l'objet de la partie suivante.

3. Les forums de discussion, parler du BPL en ligne ?

Les forums de discussion proposés sur le site web du BPL ne semblent pas s'inscrire dans une stratégie très définie et moins encore dans une perspective d'articulation avec les réunions en face-à-face. Alors que la discussion en face-à-face fait l'objet de règles progressivement mais rigoureusement définies (cf. le guide), les consignes pour participer au forum sont très floues (la FAQ proposée sur le site ne porte que sur les aspects techniques).

Le forum comporte cinq grandes thématiques, une thématique, celle du BPL, est subdivisée en trois sous-thématiques comme le montre le tableau ci-dessous :

Forums consacrés au BPL	Ça se discute : le forum 932 messages		Vous en pensez quoi ? 23 messages	Evénements et rencontres inter-lycées 88 messages
Autres forums	Et l'amour dans tout ça ? 4 messages	Forum des animateurs culturels 6 messages	Créateur 562 messages	Devoir de réagir 10 messages

Nombre de messages au 20 mars 2009

Outre que l'on peut s'interroger sur la présence de certains thèmes³⁹, la fréquentation de ces cinq forums est particulièrement inégale, « ça se discute : le forum » et « Créateur » étant ceux qui suscitent le plus de contributions. De plus, les messages dans certains d'entre eux sont très anciens, sans qu'ils entraînent de nouvelles réponses récentes. Certains de ces forums suscitent des messages certes intéressants mais qui n'ont aucun rapport avec la Région et avec ses capacités d'action (et sur lesquels il est donc difficile de réagir⁴⁰). Plus important – et cela est certainement dû à la définition très large des thèmes de discussion – de nombreux messages du forum BPL n'ont pas de rapport avec le BPL en tant que tel.

Ainsi, la description du forum le plus actif, intitulé « ça se discute : le forum » - « Cet espace de dialogue est dédié à vos questions, vos remarques, vos réflexions, qu'elles s'adressent à la Région ou à tous les internautes intéressés par le Budget Participatif des Lycées. » - suggère des limites infiniment extensibles au contenu thématique des messages qui peuvent y être postés. De fait, les derniers messages en date lors de notre consultation du 20 mars 2009, portent successivement sur les maquettes qu'un participant veut envoyer pour la Créateur⁴¹, la recherche de logement⁴², l'annonce de concerts

³⁹ Le forum « Et l'amour » pourrait être intégré dans le portail Jeunes de la Région où existe justement une rubrique consacrée à « L'amour au lycée » (<http://www.jeunes.poitou-charentes.fr/news-lyceen/l-amour-au-lycee-une-approche-sans-tabou-et-dans-le-souci-du-respect-de-l-2.html>)

⁴⁰ Par exemple dans le forum « Devoir de réagir », le message « EDWIGE; Nous sommes tous susceptible de troubler l'ordre », 17sciasciachivaille » 04 Sep 2008 11:30.

⁴¹ « les maquettes », de jojo, 25 Fév 2009 23:16.

⁴² « un petit tuyau sympa pour trouver un appart sympa??? », de loukime » 07 Juin 2007 15:42.

de musique⁴³, l'organisation d'une brocante⁴⁴... Sous réserve d'une analyse plus approfondie du contenu de ce forum, il semble possible de distinguer par ordre décroissant d'importance : les interrogations d'ordre pratique, les requêtes personnelles⁴⁵ et les commentaires isolés sur la politique générale de la Région⁴⁶. Sur ce dernier point, il faut remarquer qu'aucun responsable politique régional n'est intervenu sur les forums.

De même, le forum « Vous en pensez quoi » dont la description - « Le Budget Participatif des Lycées : vous associez aux décisions qui vous concernent fait appel à votre capacité de proposition fait confiance à votre capacité de jugement. Faites vos commentaires et dites nous ce que vous attendez de la Démocratie Participative ... » - laisse supposer qu'il s'agit du véritable espace où discuter des projets BPL. Outre qu'il s'agit du forum qui suscite le moins de messages parmi ceux qui s'affichent sous l'intitulé générique BPL, il ne comprend en réalité deux messages sur le film du lycée hôtelier et trois messages sur la restauration autogérée, ainsi qu'il est vrai, une discussion sur l'utilité même du forum⁴⁷.

Il faut toutefois relever qu'il peut arriver incidemment qu'une discussion s'engage sur les projets BPL dans un lycée spécifique. Par exemple, la discussion lancée par une animatrice culturelle « violette » le 16 octobre 2006 sous le titre « Réunion BPL lycée Dautet », son message ayant suscité dix-sept messages (forum « ça se discute »).

Quoique cet aspect soit difficile à vérifier de manière rigoureuse – un *bug* technique nous ayant empêché de revenir sur le forum en tant qu'utilisateur enregistré, nous n'avons pas eu accès aux profils des 405 inscrits – le forum actuel du BPL rencontre l'un des problèmes classiques de tout forum institutionnel, à savoir leur appropriation par un nombre limité d'intervenants (i.e. un grand nombre de messages sont postés par une poignée d'internautes)⁴⁸ déjà impliqués. A titre seulement illustratif, Pierre G., président du FSE du lycée Saint-Exupéry, alias « pierro17 », a posté à lui seul 73 messages ; Nico, alias « picsoung », et fortement impliqué alors dans l'animation de la vie lycéenne (élu au CVL, vice-président du FSE au lycée Dautet de La Rochelle), atteint quant à lui 105 messages sur l'ensemble des forums.

Aussi, les forums du BPL semblent surtout être utilisés par les internautes en vue de recueillir des informations pratiques sur une très large variété de sujets, certains *topics* s'ils ne suscitent pas beaucoup de réponses, sont en revanche vus un très grand nombre de fois. L'exemple de la création de webradio est à ce titre particulièrement significatif : le *topic* « webradio inter-lycée inter-départementale »⁴⁹ a suscité 20 réponses mais surtout a été vu 8436 fois. Cette fonction informative est d'autant plus importante que les différents services et agents régionaux (BPL, service de la

⁴³ « Concert le 6 janvier à la rochelle » de thomas » 15 Déc 2006 22:56 ; « concert de debout sur le zinc a angouleme », de iench » 17 Jan 2007 20:51, etc. etc. (forum « ça se discute »)

⁴⁴ « Brocante à Saint Exupéry !!!! » de pierro17 » 13 Oct 2006 20:40

⁴⁵ Quelques exemples-types issus du forum « ça se discute : le forum » : « Merci à un gerant créateur d'aller voir mon topic dans Créateur c'est l'occasion d'échanger ! C'est urgent ! Le matos n'était pas à spécifier sur les fiches d'inscription Video (message intitulé « URGENT !!! Pour Adeline de la région » de perfectmill » le 24 mars 2009) ou encore, plus récemment, « j'aimerais savoir quand le dvd de ma prestation a la createur me sera envoyé ? » (message de « jojo140789 » le 23 juin 2009).

⁴⁶ Par exemple, ce message intitulé « Précarité » de dramanih » posté le 4 février 2009 et qui débute par « bonjour à tous J'ai du mal à comprendre que notre région ancrée à gauche se soit embarquée à faire des CAE, synonymes de précarité et de bas salaires pour ses animateurs culturels. [...] » (« ça se discute : le forum »).

⁴⁷ « le forum...est très peu actif.. ☹ il faut le vitaliser ! », picsoung, 10 sept 2006 (suivi de 13 messages)

⁴⁸ Pour les forums mis en œuvre par une institution politico-administrative, voir parmi d'autres, Albrecht, 2006 ; Dahlberg, 2001 ; Wojcik, 2003. Pour une synthèse des difficultés posées par les dispositifs de débat en ligne, voir Greffet et Wojcik, 2009.

⁴⁹ Posté par picsoung » le 27 octobre 2006. Consultation du 16 mars 2009.

communication, animateurs culturels) répondent effectivement aux requêtes postées sur ces forums. Toutefois, il est assez différent de répondre à une question précise et d'animer une discussion. L'animation d'un forum implique de susciter l'attention et l'intérêt des internautes, en stimulant le débat notamment au travers d'actions telles que : lancer des sujets, fournir des informations (par exemple, en renvoyant vers d'autres sites web), clôturer un fil lorsque le sujet s'épuise, etc⁵⁰.

Les usages de ce forum apparaissent également différenciés selon les profils des répondants. Particulièrement prisé des adultes comme réservoirs d'information qui sont plus d'un quart à y avoir déjà posté des messages, leur pratique par les lycéens apparaît extrêmement limitée comme le montre le tableau suivant.

	Lycéen [39]	Adulte [94]	Ensemble [133]
Lecture forum	15,3% [6]	61,7% [58]	48,1% [64]
Écriture forum	2,5% [1]	28,7% [27]	21% [28]

L'enquête par questionnaire confirme l'importance du forum comme ressource supplémentaire d'information puisque près de la moitié des répondants ayant consulté le site web ont lu des messages postés. En outre, un seul répondant estime que les discussions qui s'y déroulent « ne sont pas du tout intéressantes ». En revanche, peu de répondants ont déjà posté des messages. Ces observations rejoignent pour partie celles sur le budget participatif en ligne mis en œuvre par la municipalité de Belo Horizonte (Peixoto, 2008), lequel s'articule à la procédure en face-à-face et dont le forum ne suscite pourtant que peu de contributions. Il faut toutefois préciser que dans le cas de la démarche de Belo Horizonte, l'intérêt principal de la plateforme en ligne réside dans la possibilité offerte aux habitants de voter directement sur des projets (dans la procédure en face-à-face ce sont leurs délégués qui votent), l'espace de débat en ligne n'étant pas particulièrement intégrée à la procédure existante en face-à-face.

Au regard des pratiques observables suscitées par le site web du BPL, il nous semble possible de s'interroger sur l'intérêt et les limites d'Internet dans les démarches participatives qui s'adressent pour partie à des publics adolescents.

III. Trois perspectives sur les démarches participatives à l'épreuve d'Internet

1. Jeunes et adultes – des conceptions très différentes de la « citoyenneté en ligne » »

Cette étude exploratoire s'inscrit dans les perspectives ouvertes par un certain nombre de travaux qui montrent les approches fondamentalement différentes des médias numériques par la classe politique et les jeunes citoyens (Coleman & Rowe, 2005 ; Coleman, 2008 ; Xenos & Foot, 2008). Dans le cas du BPL, les autorités régionales ont validé un site Internet qui remplit difficilement une fonction d'information auprès du public lycéen auquel il est principalement censé s'adresser et dont ils exploitent assez peu les possibilités d'expression, en dehors de considérations pratiques liées à d'autres activités que le BPL lui-même. Les pratiques assez limitées du site par les lycéens sont certainement liées à leur intérêt plus ou moins grand pour le BPL en tant que tel, et plus largement à

⁵⁰ Pour un exemple du travail que représente l'animation d'un forum de discussion sur le site d'une institution politico-administrative, voir Wojcik, 2007.

leurs formes de politisation et d'engagement politique et civique, ainsi qu'au défaut d'articulation entre la procédure en face-à-face et le site web. Elles sont aussi pour partie dépendantes de fortes divergences à propos des attributs et fonctionnalités que doit proposer un site Internet afin de pouvoir susciter ou accroître l'intérêt politique des adultes et des jeunes comme ont pu le montrer des travaux antérieurs (par exemple, Philpot & Lupia, 2005).

En outre, les usages extrêmement différenciés qu'il occasionne de la part des adultes et des lycéens laissent supposer que les attentes à l'égard d'un dispositif en ligne qui pourrait être intégré à la procédure existante du BPL seraient vraisemblablement, elles aussi, différentes. Le tableau suivant montre pour l'ensemble des répondants les réponses à la dernière question « Sur le site Internet du BPL, vous souhaiteriez ? » pour laquelle neuf possibilités étaient proposées.

Souhaits site web BPL	Lycéen [N=105]	Adulte [N=136]	Total [N=241]
Avoir plus d'informations sur le BPL	23,8%	15,4%	19%
Pouvoir faire des propositions de projets BPL pour votre lycée	39%	33%	35,6%
Donner votre avis sur les projets issus de la réunion 1	26,6%	38,9%	33,6%
Voter pour des projets	40%	33,8%	36,5%
Contacteur les élus de la Région	20%	18,3%	19%
Discuter en direct avec les élus	23,8%	20,5%	21,9%
Discuter en direct avec le service du BPL	21,9%	22,7%	22,4%
Discuter avec d'autres internautes de vos propres projets	26,6%	0%	11,6%
Recevoir par courrier électronique les comptes rendus des réunions	29,5%	50%	41%

Résultats en pourcentage. Plusieurs réponses possibles

Même rapide, la lecture de ce tableau indique que les souhaits privilégiés par les adultes et par les lycéens ne sont pas identiques. Alors que la moitié des adultes souhaitent recevoir par mail les comptes rendus des réunions (les animateurs culturels les reçoivent déjà en réalité), cette possibilité, si elle intéresse aussi les lycéens, est supplantée par le fait de pouvoir voter pour des projets qui est la première des options qu'ils retiennent.

Pour les lycéens, le vote pour des projets est suivi en seconde position par le fait de « pouvoir faire des propositions de projets BPL pour votre lycée » alors que pour les adultes une telle éventualité, le vote⁵¹, arrive en quatrième position, après le fait de « pouvoir donner son avis sur les projets » de la R1 qui constitue leur second choix.

⁵¹ Si on considère l'ensemble des répondants la possibilité de voter en ligne est retenue par plus d'un tiers d'entre eux. Cela pourrait ouvrir des perspectives, non pas tant sur le vote en ligne dans chacun des établissements en particulier mais à l'échelle régionale. Dans cette optique, le vote en ligne ne serait pas décisionnel mais viserait à faire exprimer des

Les souhaits exprimés par les lycéens semblent mettre de côté la dimension du débat qui est pourtant au cœur de la procédure en face-à-face. La discussion en ligne n'est pas complètement écartée. Celle-ci fait référence à des modalités qu'ils pratiquent par ailleurs telles que le « chat »⁵² (ils sont même un peu plus nombreux que les adultes, proportionnellement, à souhaiter discuter en direct avec les élus) ou ne concernent pas le BPL (26,6%, la discussion sur leur propre projet est à égalité avec la discussion sur les projets BPL en R1). Plusieurs éléments explicatifs pourraient être avancés ici, par exemple, des expériences antérieures peu concluantes des débats en ligne (les forums actuellement proposés sur le site du BPL n'attirent guère les répondants lycéens comme nous l'avons déjà vu), un intérêt faiblissant pour les discussions se déroulant en face-à-face (pour ceux d'entre eux qui y auraient déjà participé). Surtout, ils choisissent d'abord les éventualités qui leur permettraient de décider ou du moins d'exprimer des préférences (il n'est pas certain qu'ils envisagent le vote en ligne comme autrement que décisionnel, de manière identique à ce qu'ils expérimentent en R2) et d'émettre leur propre proposition. Le fait de pouvoir donner son avis (pour plus d'un quart des lycéens toutefois), soit une posture davantage réactive, étant même un souhait moins fréquemment émis que celui de recevoir les comptes rendus des réunions. En cela, le développement d'un dispositif en ligne plus « interactif », sans modification des séquences et/ou temporalités de la procédure existante, pourrait conduire à reproduire les attitudes observables lors des réunions en face-à-face (sommairement, difficulté pour les jeunes à prendre la parole mais mobilisation importante pour le vote sur les projets).

2. Information en ligne et participation au BPL

Les réalisations institutionnelles mobilisant les technologies de l'information et de la communication en vue de faciliter la participation des jeunes seraient susceptibles d'être davantage utiles pour ceux parmi eux qui sont déjà engagés dans la vie civique, plutôt qu'elles n'encourageraient les non participants à devenir actifs (Delli-Carpini, 2000). De manière très modeste, une telle perspective est ici explorée à travers une interrogation sur les liens potentiels entre les pratiques informatives du site web et la participation aux réunions de ses utilisateurs.

Dans le cas du BPL, les fonctionnalités du site web en termes de prise de parole sur les projets revêtent une dimension très limitée. En revanche, les informations qui y sont disponibles (règlement, dates de réunion, comptes rendus) nous paraissent susceptibles de contribuer à faciliter⁵³ sinon un engagement fort, tout du moins une présence aux réunions organisées dans les établissements.

Une hypothèse des travaux relatifs à la « démocratie électronique » consiste à considérer que les individus qui sont déjà motivés et intéressés par la politique vont pleinement bénéficier d'Internet comme ressource d'information mais pour ceux qui sont peu motivés, ce gain est marginal. Ceci principalement en raison du volume exponentiel de l'information qui s'accompagne d'une difficulté croissante à trouver et organiser l'information pertinente (Delli-Carpini & Keeter, 2003). Dans le cas étudié ici, ces difficultés s'avèrent relativement limitées puisque les informations pertinentes pour participer à la procédure sont rassemblées sur le site web du BPL. Aussi, nous avons cherché à vérifier

préférences qui seraient susceptibles d'être infléchies par la prise en considération de la totalité des projets choisis dans l'ensemble des établissements.

⁵² 82,8% des lycéens répondants ont un compte MSN (messagerie instantanée) et 77% ont déjà eu des conversations en direct.

⁵³ En plus des autres moyens d'information également mobilisés par les services régionaux et le lycée considérée, à travers l'affichage dans les locaux, la communication directe effectuée par les animateurs culturels notamment.

si les participants aux réunions du BPL étaient également ceux qui utilisaient le plus le site Internet du BPL en vue de rechercher des informations sur celui-ci.

Rappelons d'abord que parmi nos 241 répondants, 133 consultent le site web. Ces derniers ont été amenés à répondre à une question formulée ainsi : « A travers le site Internet du BPL, avez-vous déjà : Cherché des informations sur le fonctionnement du BPL / Cherché des informations sur les dates de réunion du BPL dans votre lycée / Cherché des informations sur les projets ». Nous avons ensuite croisé les réponses à cette question avec la participation au BPL (qu'elle que soit l'année considérée).

Participation au BPL année indifférente - parmi ceux qui ont consulté le site web du BPL [133]

	Fonctionnement BPL	Date réunions	Projet BPL
Recherche info et participation BPL	47,3%	54,8%	54,1%
Non recherche info et participation BPL	45,1%	7,5%	38,3%
Recherche info et non participation BPL	1,5%	0%	2,2%

NB : plusieurs réponses possibles et autres items proposés. Le total n'est donc pas égal à 100%

La deuxième ligne du tableau se lit par exemple de la manière suivante : parmi les répondants qui ont participé au BPL, 47,3% de ceux qui ont également consulté le site web ont recherché des informations sur son fonctionnement. La troisième ligne indique que parmi les répondants qui ont participé au BPL, 45,1% de ceux qui ont consulté le site web n'ont pas recherché d'information sur son fonctionnement.

D'abord, il faut remarquer que parmi ceux qui recherchent de l'information, quel que soit l'item considéré (fonctionnement, date des réunions et projets), très peu ne participent pas aux réunions. Ensuite, la proportion de ceux qui participent aux réunions qu'ils aient ou non recherché de l'information sur le fonctionnement est sensiblement identique. En revanche, des différences peuvent être notées lorsqu'est examinée les conditions pratiques de la participation, ici restreinte à la recherche d'information sur les dates des réunions. Si plus de la moitié de ceux qui ont participé au BPL ont consulté le site en vue de connaître les dates des réunions, seulement 7,5% des participants n'ont pas pris connaissance de ces dates à travers le site web. De même, des différences, moins marquées toutefois, peuvent être observées à propos de la recherche d'information sur les projets eux-mêmes.

Au total, il semble que le fait de consulter le site en vue de trouver des informations sur les différents aspects de la démarche s'accompagne bien d'une présence plus fréquente lors des réunions. Les résultats précédents doivent toutefois être considérés avec prudence dans la mesure où les croisements opérés entre les différentes variables (recherche d'information et participation aux réunions) ne renseignent pas sur un éventuel lien de cause à effet mais sur une juxtaposition de pratiques.

3. Formes d'engagement sur Internet et participation au BPL

Sous certaines conditions, les dispositifs en ligne pourraient permettre à ceux qui n'osent s'exprimer en public, en face-à-face, de prendre la parole (Gastil, 2000 ; Witschge, 2004), et ce d'autant plus lorsque les assemblées sont « mixtes » c'est-à-dire composées de personnes à statut hiérarchique différent (les différentes catégories de personnels au sein d'un établissement) ou dont les positions d'autorité sont clairement établies (élèves/professeurs)⁵⁴.

⁵⁴ Précisément, nous avons vu précédemment que, parmi les répondants à l'enquête, si la moitié des lycéens donnent leur opinion en R1 ou en R2, les adultes sont près de 80% à prendre la parole lors de ces mêmes réunions.

Parallèlement, les horaires des réunions du BPL, constituent un véritable casse-tête pour les services régionaux et les établissements scolaires : quel que soit l'horaire retenu, il y a une déperdition de participants. De plus, le débat en ligne pourrait être particulièrement adapté au public des jeunes qui constituent l'essentiel des présents aux réunions. Et ce à double titre, soit que le dispositif en ligne soit appréhendé comme un palliatif à une participation « physique » (le lycéen s'exprime en ligne mais ne prend pas part aux réunions)⁵⁵, soit que le dispositif en ligne puisse constituer un dispositif d'« amorçage », préalable à un engagement ultérieur dans les réunions⁵⁶.

En nous fondant sur les attentes exprimées à l'égard du site web du BPL, nous avons cherché à savoir si le fait de s'exprimer ou non lors des réunions s'accompagnait de velléités d'expression en ligne.

Le tableau suivant montre d'une part (2^{ème} colonne) le pourcentage de participants à la R1 en 2008-2009 qui ont donné leur opinion et d'autre part (3^{ème} colonne), parmi eux, le pourcentage de ceux qui souhaiteraient également pouvoir la donner en ligne. Sont par ailleurs distingués les lycéens des adultes.

	Opinion R1	Opinion en ligne
Lycéen	50,9%	39,2%
Adulte	81,8%	47,2%
Total	69,9%	45%

Une première constatation : 45% des participants au BPL 2008-2009, présents et s'étant exprimé lors de la R1, souhaitent également pouvoir donner leur opinion en ligne. Toutefois, ce souhait apparaît davantage exprimé par les adultes que par les lycéens.

Le tableau suivant porte sur ceux qui lors de la R1 en 2008-2009 ne s'expriment pas mais souhaiteraient pouvoir le faire en ligne.

	Pas opinion R1	Opinion en ligne
Lycéen	49,1%	7,4%
Adulte	18,2%	18,7%
Total	30,1%	11,6%

Seulement 11,6% de ceux qui n'émettent pas d'avis lors des réunions, souhaiteraient en avoir l'opportunité en ligne. Dans un premier temps, il est frappant de constater que très peu parmi les nombreux lycéens silencieux lors de la R1 seraient susceptibles d'émettre leur avis dans le cadre d'un dispositif en ligne. Cette interprétation doit être rapportée à ce qui a été précédemment dit à propos des forums de discussion sur lesquels, très peu de lycéens, parmi nos répondants, ont effectivement écrit.

Aussi, et à la lecture des deux tableaux précédents, proposer un espace sur le site web dans lequel il serait possible d'émettre une opinion sur les projets conduirait d'abord ceux qui la donnent déjà lors des réunions à bénéficier d'une telle opportunité, opportunité qui profiterait davantage aux adultes qu'aux lycéens. Naturellement, il s'agit d'un premier résultat fragile dans le sens où la question posée

⁵⁵ Cette possibilité a été interrogée dans le cas d'autres initiatives institutionnelles s'adressant à un plus large public. Il a pu ainsi être montré que les participants en ligne peuvent précisément différer de ceux qui prennent la parole lorsque sont organisés des réunions en face-à-face : Beierle, 2004 ; Coleman, 2004 ; Monnoyer-Smith, 2006.

⁵⁶ Cette seconde modalité est soutenue par certains travaux qui montrent que les sites web conçus pour l'engagement politique et civique des jeunes sont d'abord et avant tout des facilitateurs pour l'action (*facilitators of action*) plutôt que des lieux de l'action (*places of action*) et qu'ils constituent des préalables à un engagement dans le monde « réel » (Raynes-Goldies & Walker, 2008).

porte sur des souhaits, des attentes et non pas sur une pratique effective qui pourrait s'ancrer dans un dispositif concret.

Nous nous sommes ensuite intéressés à un degré supplémentaire d'engagement dans la procédure en considérant les attentes de ceux qui lors de la R1 ont fait ou non des propositions, soient les porteurs de projet.

	Porteur R1	Proposition en ligne
Lycéen	37,6%	61,5%
Adulte	47,1%	46,9%
Total	43,3%	52%

	Pas porteur R1	Proposition en ligne
Lycéen	52,8%	20,6%
Adulte	44,4%	20,5%
Total	47,6%	20,5%

Plus de la moitié des porteurs de projet en R1, adultes et lycéens, souhaiteraient aussi pouvoir faire des propositions en ligne, avec une proportion plus forte chez les lycéens que chez les adultes.

Par ailleurs, un cinquième des participants à la R1 en 2008-2009, n'ayant pas été des porteurs de projets souhaiteraient pouvoir faire des propositions en ligne. La variable générationnelle ne joue pas dans ce cas précis puisque la proportion de lycéens et d'adultes qui émettraient en ligne des propositions est quasi identique.

En dernier lieu, ont été prises en considération les attentes à l'égard du vote sur les projets. Environ un tiers des votants en R2 souhaiteraient pouvoir voter en ligne. Aussi, si les jeunes souhaiteraient davantage voter en ligne que les adultes, cette différence s'estompe lorsqu'on regarde les participants au BPL, lesquels adultes ou lycéens, souhaitent également (un tiers d'entre eux) voter en ligne (32,7% des lycéens et 32,1% des adultes).

Conclusion (très provisoire)

Les premiers résultats présentés ici nécessiteraient d'être approfondis à travers la prise en considération d'un ensemble d'autres facteurs qui pourraient contribuer à expliciter les différentiels d'usage du site web parmi nos répondants. Parmi ces facteurs, figurent notamment les expériences et habitudes antérieures ou concomitantes de navigation sur Internet et d'utilisation des applications interactives (Hargittai, 2002). Il faudrait pouvoir également prendre en compte la socialisation politique des lycéens, leurs autres modalités d'engagement dans l'espace public dans la mesure où les travaux contemporains montrent que les jeunes générations, si elles se désintéressent de la politique « traditionnelle », sont particulièrement enclines à développer des formes d'action associative ou protestataire (Becquet, 2009).

A partir des interrogations initialement soulevées – l'intégration du site web au fonctionnement général du BPL et plus généralement les usages participatifs d'Internet dans un cadre institutionnel – il est possible de relever, de manière un peu abrupte:

- la non congruence entre le format du site web actuel et les pratiques également divergentes des publics hétérogènes (adultes et lycéens) auxquels il s'adresse ;
- la dimension informative, la plus développée du site, est surtout profitable aux adultes ;
- les modalités d'expression actuellement offertes par le site sont surtout appréhendées comme des opportunités d'émettre des demandes d'ordre pratique ; quoiqu'elles ne concernent pas particulièrement le BPL, les réactions qu'elles suscitent sont néanmoins envisagées comme des ressources informatives supplémentaires ;
- le développement d'autres fonctionnalités en ligne, relatives notamment à l'expression ou pouvant avoir un impact direct sur les décisions (vote) ne répondraient pas de manière identique aux attentes des adultes et des lycéens et pourrait conduire à reproduire les attitudes observables lors des réunions en face-à-face ;
- dans l'hypothèse où des applications valorisant davantage les interactions seraient introduites dans le dispositif numérique actuel, l'expression des participants aux réunions, serait susceptible d'être davantage favorisée que celle de ceux qui en sont absents.

Aussi, il est à la fois possible de se demander dans quelle mesure le site web actuel est profitable au développement des diverses dimensions de la participation dans le cadre du budget participatif des lycées mais aussi comment d'autres types de dispositifs ou d'applications pourraient contribuer à ne pas délier de telles modalités d'engagement en ligne des conditions exigeantes d'exercice d'une participation à la gestion budgétaire régionale qui accordent une importance centrale à une dimension, le débat, dont le caractère opportun comme la version numériques restent à construire. En cela, il pourrait s'agir de considérer non pas l'implémentation d'un modèle délibératif aussi légitime soit-il mais la multiplicité des formes que peuvent emprunter les expressions et opinions d'un public aux pratiques, références et valeurs démocratiques différentes de celles des autorités qui les convient à partager leurs décisions.

Références bibliographiques

- ALBRECHT S., "Whose voice is heard in online deliberation? A study of participation and representation in political debates on the Internet", *Information, Communication & Society*, vol. 9, n° 1, 2006, p. 62-82.
- ALLARD L. et BLONDEAU O. (dir.), « 2.0 ? Culture numérique, cultures expressives », dossier de la revue *Médiamorphoses*, n° 21, septembre 2007.
- BACQUE M.-H., REY H. & SINTOMER Y., « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ? », in BACQUE M.-H., REY H. & SINTOMER Y. (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, La Découverte, coll. « Recherches », 2005, p. 9-46.
- BECQUET V., « L'engagement des jeunes dans l'espace public », in B. Roudet (dir.), *Les jeunes en France*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.
- BECQUET V., « Participation des jeunes: regards sur six pays », *Agora débats/jeunesse*, n° 42, 2006, p. 14-29.
- BEIERLE T. C., "Digital Deliberation: Engaging the Public Through Online Policy Dialogue", in P. M. Shane (ed.), *Democracy Online. Prospects for political renewal through the Internet*, London, Routledge, 2004, p. 155-166.
- COLEMAN S. & ROWE C., *Remixing citizenship. Democracy and young people's use of the Internet*, Research Report, London, Carnegie Young People Initiative, 2005, 24 p.
- COLEMAN S., "Connecting Parliament to the Public via the Internet: Two Case Studies of Online Consultations", *Information, Communication & Society*, vol. 7, n° 1, 2004, p. 3-22.
- COLEMAN S., "Doing IT for Themselves: Management versus Autonomy in Youth E-Citizenship in L. W. Bennett (ed.), *Civic Life Online. Learning How Digital Media Can Engage Youth*, Cambridge, Mass., The MIT Press, 2008, p. 189-206.
- CREDOC, *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*, étude réalisée pour l'ARCEP et le CGIET, 2009.
- DAHLBERG L., "The Internet and democratic discourse: exploring the prospects of online deliberative forums extending the public sphere", *Information, Communication & Society*, vol. 4, n° 4, 2001, p. 615-633.
- DELLI-CARPINI M. X. & KEETER S., "The Internet and an Informed Citizenry", in D. M. Anderson & M. Cornfield (eds), *The Civic Web. Online Politics and Democratic Values*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers Inc., 2003, p. 129-153.
- DELLI-CARPINI M. X., "Gen.com: Youth, Civic Engagement, and the New Information Environment", *Political Communication*, 17, n° 4, 2000, p. 341-349.
- DONNAT O., *Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2009 (www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr)
- FLUCKIGER C., « La sociabilité juvénile instrumentée. L'appropriation des blogs dans un groupe de collégiens », *Réseaux*, n° 138, 2006, p. 109-138.
- FUNG A., "Varieties of Participation in Complex Governance", *Public Administration Review*, vol. 66, n° 1, December 2006, p. 66-75.
- GASTIL J., "Is Face-to-Face Citizen Deliberation a Luxury or a Necessity?", *Political Communication*, n° 17, 2000, p. 357-361.
- GOURGUES G., « La participation contre la taille: la démonstration de la démocratie participative régionalisée », document auteur, 2009, à paraître.
- GREFFET F. & WOJCIK S., « Parler politique en ligne: une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, n° 150, 2008, p. 19-50.
- HARGITTAI E., "Second-Level Digital Divide: Differences in People's Online Skills", *First Monday*, volume 7, number 4, April 2002.
- JOUËT J. & PASQUIER D., « Les jeunes et la culture de l'écran. Enquête nationale auprès des 6-17 ans », *Réseaux*, vol. 17, n° 92-93, 1999, p. 25-102.
- LÜHRS R., "(e)Participatory Budgeting in Germany", <http://pep-net.eu/blog/2009/10/20/e-participatory-budgeting-in-germany/>, 20 October 2009.
- LÜHRS R., LÜBCKE M., FEIL B., "Budget-oriented citizens' budget in Germany: participation and outcomes – with illustrations from the Federal State of Hamburg and the City of Freiburg", 5ème Rencontres Europe-Amérique sur la démocratie participative, Poitiers, 29 mai 2009, 19 p.
- LUPIA A. & T. S. PHILPOT, "Views from Inside the Net: How Websites Affect Young Adults' Political Interest", *The Journal of Politics*, vol. 67, n° 4, November 2005, p. 1122-1142.
- MAZEAUD A., *La non participation au budget participatif des lycées. Enquête pour le Conseil régional de Poitou-Charentes*, document Région, mars 2008, 41 p.
- Médiamétrie, « Les internautes toujours plus fidèles aux sites communautaires », Communiqué de presse du 18 août 2009.


- MONNOYER-SMITH L., « Etre créatif sous la contrainte. Une analyse des formes nouvelles de la délibération publique. Le cas DUCSAI », *Politix*, vol. 19, n° 75, 2006, p. 75-101.
- PEIXOTO T., “e-Participatory Budgeting: e-Democracy from theory to success?”, e-Working Papers 2008, E-Democracy Centre, Universität Zürich, 2008, 24 p.
- RAYNES-GOLDIES K. & WALKER L., “Our Space: Online Civic Engagement Tools for Youth”, in L. W. Bennett (ed.), *Civic Life Online. Learning How Digital Media Can Engage Youth*, Cambridge, Mass., The MIT Press, 2008, p. 161–188.
- SINTOMER Y., HERZBERG C. & RÖCKE A., *Les budgets participatifs en Europe. Des services publics au service du public*, La Découverte, coll. « Recherches », 2008.
- SINTOMER Y., RÖCKE A. et TALPIN J., « Démocratie participative ou démocratie de proximité? Le budget participatif des lycées du Poitou-Charentes », *L'Homme et la société*, n° 172-173, 2009, p. 303-319.
- SMITH G., *Democratic Innovations: Designing Institutions for Citizen Participation*, Cambridge University Press, 2009.
- TALPIN J. & WOJCIK S., “Deliberating for Nothing? Countervailing Effects of Participatory Devices: A Case Study of the Electronic Town Meeting in Catalonia, Poitou-Charentes and Tuscany”, RC 05 *Comparative Studies on Local Government and Politics*, 21st Conference of the International Political Science Association, Santiago, Chile, July 11-16, 2009, 21 p.
- WITSCHGE T., “Online Deliberation: Possibilities of the Internet for Deliberative Democracy”, in P. M. Shane (ed.), *Democracy Online. Prospects for political renewal through the Internet*, London, Routledge, 2004, p. 109-122.
- WOJCIK S. « Les modérateurs des forums de discussion municipaux, des intermédiaires démocratiques? », *Questions de communication*, Presses Universitaires de Nancy, n° 12, 2007, p. 335-354.
- WOJCIK S., « Les forums électroniques municipaux. Espaces de débat démocratique ? », *Sciences de la Société*, n° 60, octobre 2003, p. 107-125.
- XENOS M. & FOOT K., “Not your father’s Internet: the generation gap in online politics”, in L. W. Bennett (ed.), *Civic Life Online. Learning How Digital Media Can Engage Youth*, Cambridge, Mass., The MIT Press, 2008, p. 51-70.

Annexes

Annexe 1. Observations des réunions

Réunion 1	Réunion 2
Lycée Auguste Perret (Poitiers), 2 décembre 2008, 17h15/19h15	Cité scolaire Maurice Genevoix-Simone Signoret (Bressuire), 15 janvier 2009, 13h/15h
Lycée professionnel Le Dolmen (Poitiers), 8 décembre 2008, 13h15/15h15	Lycée Joseph Desfontaines (Melle), 15 janvier 2009, 18h/20h
Lycée Marguerite de Valois (Angoulême), 8 décembre 2008, 18h/20h	Lycée agricole Jacques Bujault (Melle), 19 janvier 2009, 15h30/18h30
Lycée Camille Guérin (Poitiers), 9 décembre 2008, 13h/14h	Lycée Victor Hugo (Poitiers), 19 février 2009, 18h/20h
Lycée Grand Pont et Lycée Hôtelier (dit Lycée « Kyoto ») à Poitiers le 5 février 2009, 14h30/16h30.	Lycée professionnel Gilles Jamain (Rochefort), 20 février 2009, 14 h/16h

Annexe 2. Plan du site web du BPL (<http://www.bpl.poitou-charentes.fr/plan-du-site/index.php>)

 Plan du site
<ul style="list-style-type: none">• Connexion• Accueil• Nous contacter• Forum• Liens• Mentions légales• Plan du site• Tous les lycées, toutes les dates• Décider avec vous<ul style="list-style-type: none">○ Décider autrement avec vous• Les projets BPL<ul style="list-style-type: none">○ Quels projets peuvent être financés par le BPL ?• L'écho des lycées<ul style="list-style-type: none">○ Culture + dans les lycées○ L'Hissé Ô, onzième édition○ Le « Facstock », 9ème édition du festival artistique de la Cité Scolaire de Bressuire○ Elie Vinet a 500 ans○ Le 15 avril 2009 à La Rochelle : 2nde édition de l'Interval○ Semaine du développement durable à La Venise Verte○ 21 Mars 2009 : festival « Ball'ArbrEnchanté » à Saintes○ Festival inter-lycées des NR'Ziks○ Elie Vinet fait passer la poésie du 18 au 28 mars○ De l'art et du « Texto »○ L'opération « bol de riz » est de retour○ Les Grippeaux ont du coeur○ La tête de l'emploi○ Une journée costumée pour fêter Noël à la Venise Verte○ « Autour de l'art » au lycée Emile Combes○ « FESTINOËL » au lycée Ernest Pérochon

Annexe 3. Page d'accueil du site du BPL, 19 février 2010

Accueil - Budget Participatif des Lycées - BPL

Connexion Accueil Nous contacter Forum Liens Mentions légales Plan du site Rechercher...

BUDGET PARTICIPATIF DES LYCÉES

Logo Poitou Charentes Région Poitou-Charentes

Accueil

- Tous les lycées, toutes les dates
- Décider avec vous
- Les projets BPL
- L'écho des lycées
- La Créateuf
- Bons plans Région
- La preuve par l'image
- Le règlement
- Un dispositif qui évolue avec vous

Participez aux jurys de la Créateuf 5 !

Le 24 avril 2010, à l'occasion de la cinquième édition de la Créateuf, des artistes lycéens et apprentis de la région présenteront une soixantaine de projets artistiques devant 6000 de leurs camarades venus les soutenir. Musique, arts plastiques, théâtre, vidéo, arts du cirque... toutes les disciplines seront à l'honneur.

[Lire la suite...](#)

Décider ensemble pour agir juste

Dans tous les établissements publics de l'enseignement général, technologique, professionnel, agricole et adapté, c'est à **vous**, lycéennes et lycéens, enseignants et personnels de toutes catégories, parents d'élèves, **de choisir ensemble** les projets que vous jugez prioritaires pour mieux vivre et travailler au lycée.

[Lire la suite...](#)

600 participants réunis pour le Budget Participatif des MFR et IREO

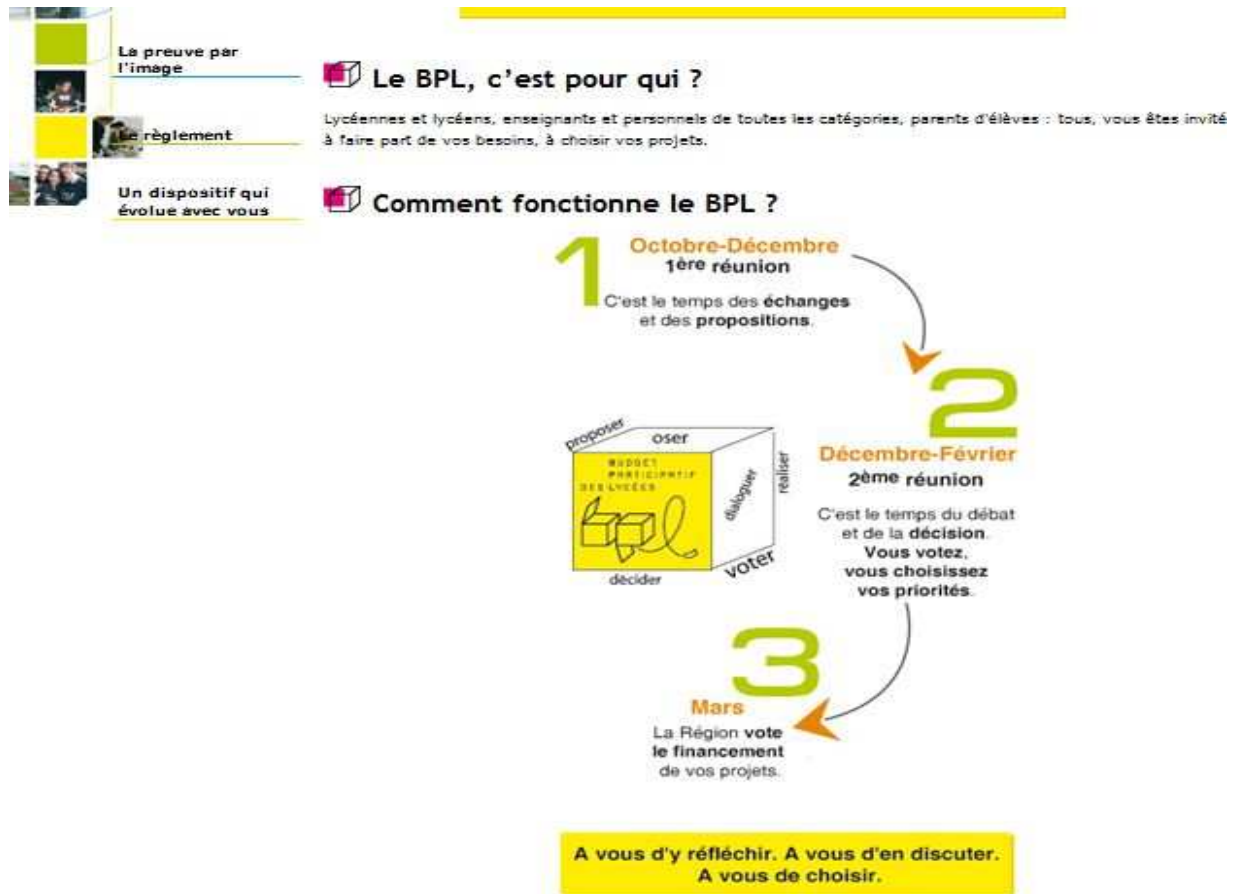
Depuis 2005 la Région Poitou-Charentes a mis en place les **Budgets Participatifs des Lycées**. Il permet **aux élèves, parents, et personnels** de se prononcer sur les priorités pour leur établissement. En associant l'expertise technique à l'expertise d'usage des participants, il permet de prendre de meilleures décisions, plus justes et plus efficaces, au plus proche des besoins de ceux qui sont les premiers concernés.

Les cuisiniers font leur marché

La troisième édition du concours de cuisine collective « **Des talents, des papilles !** » aura lieu samedi 27 février 2010 à Angoulême, au cœur du marché des Halles.

[Lire la suite...](#)

Annexe 4. Description du fonctionnement du BPL



Annexe 5. La rubrique « Tous les lycées, toutes les dates »

Accueil



Tous les lycées, toutes les dates

Pour connaître les dates des prochaines réunions du Budget Participatif des Lycées dans votre établissement, pour prendre connaissance des compte-rendus des assemblées participatives, pour vous tenir informés de l'avancée des travaux : cliquez sur le nom de votre établissement.

Lycée	Ville	Dpt	R1	R2
Aliénor d'Aquitaine	Poitiers	86	19/11	01/03
André Theuriet	Civray	86	09/11	26/01
Auguste Perret	Poitiers	86	06/10	05/01
Beaulieu	Cognac	16	12/10	07/01
Bellevue	Saintes	17	23/11	25/02
Bernard Palissy	Saintes	17	10/11	02/02
Blaise Pascal	Saint-Jean d'Angély	17	19/11	23/02
Camille Guérin	Poitiers	86	08/12	02/02
CEPMO	St Georges d'oléron	17	06/11	24/02
Charles-Augustin Coulomb	Angoulême	16	13/10	11/01
Claire Champagne	Segonzac	16	22/10	04/02
Cordouan	Royan	17	26/11	25/01
Danielle Mathiron	Thuré	86	05/11	18/01
Edouard Branly	Chatellerault	86	16/10	26/02
Elie Vinet	Barbezieux-Saint-Hilaire	16	15/10	19/01
Emile Combes	Pons	17	14/10	23/02
Emile Roux	Confolens	16	14/12	01/02
ENILIA	Surgères	17	13/10	22/02
EREA Anne Frank	Mignaloux-Beauvoir	86	20/10	21/01

Annexe 6. Les pratiques informatives les plus fréquentes

Statistiques de consultation du site web du BPL janvier-décembre 2008 (document Région)

	Pages Vues	Visites	Visites d'une seule page	Visiteurs uniques mensuels
Total	111 263	70 899	10 271	47 033
home	50 561	26 840	5 206	15 212
la-createuf	21 833	16 233	1 672	11 273
tous-les-lycees	17 170	11 362	1 655	8 357
l-echo-des-lycees	6 844	5 102	840	3 403
bons-plans-region	3 981	3 138	660	2 317
les-projets-bpl	2 826	2 089	10	1 686
decider-autrement-avec-vous	1 353	1 060	12	851
la-preuve-par-l-image	1 322	1 095	34	907
contacts	1 056	724	9	545
un-dispositif-qui-evolue-avec-vous	959	791	10	599

Consultation du site web du BPL (résultats enquête par questionnaire)

Rubriques du site web du BPL	Lycéen [39]	Adulte [94]	Ensemble [133]
« Tous les lycées, toutes les dates »	33,3% [13]	74,4% [70]	62,4% [83]
« Décider avec vous »	25,6% [10]	39,3% [37]	35,3% [47]
« Les projets BPL »	48,7% [19]	88,2% [83]	76,6% [102]
« L'écho des lycées »	30,7% [12]	67% [63]	56,3% [75]
« La Créateur »	69,2% [27]	82,9% [78]	78,9% [105]
« Bons plans Région »	23% [9]	68% [64]	54,8% [73]
« La preuve par l'image »	35,8% [14]	32,9% [31]	33,8% [45]
« Le règlement »	20,5% [8]	51% [48]	42,1% [56]
« Un dispositif qui évolue avec vous »	23% [9]	38,2% [36]	33,8% [45]

NB : Les pourcentages sont calculés sur la base du profil du répondant.

Annexe 7. La page d'accueil du forum de discussion

Voir les messages sans réponses • Voir les sujets récents

BPL	SUJETS	MESSAGES	DERNIER MESSAGE
<p>ca se discute : le forum</p> <p>Cet espace de dialogue est dédié à vos questions, vos remarques, vos réflexions, qu'elles s'adressent à la Région ou à tous les internautes intéressés par le Budget Participatif des Lycées.</p> <p>Modérateurs: Animatrice BPL, Animateur BPL</p>	84	398	de khalimaster 15 Fév 2010 00:29
<p>Vous en pensez quoi ??</p> <p>Le Budget Participatif des Lycées : vous associe aux décisions qui vous concernent fait appel à votre capacité de proposition fait confiance à votre capacité de Jugement Faites vos commentaires et dites nous ce que vous attendez de la Démocratie Participative ...</p> <p>Modérateurs: Animatrice BPL, Animateur BPL</p>	5	23	de Alexia Portin 04 Oct 2007 11:46
<p>Evénements et rencontres inter-lycées</p> <p>Une rencontre de beach-soccer à la Rochelle, un festival lycéen à Niort, un forum sur le développement durable à Saintes... Des projets naissent ou existent dans vos établissements, parlez-en sur ce salon. D'autres ont peut être les mêmes que les vôtres, des conseils à vous donner ou des moyens à mettre en commun. Les projets inter-lycées c'est avec vous et entre vous !</p> <p>Modérateurs: Animatrice BPL, Animateur BPL</p>	23	96	de 17ROY 11 Juin 2009 14:59
<p>ET L'AMOUR DANS TOUT ÇA ?</p> <p>« Et l'amour dans tout ça ? »</p> <p>Vous avez des questions sur l'amour, la sexualité, les comportements à risque, la prévention? N'hésitez pas à les poser ! Des réponses y seront apportées par tirage au sort le jour de la rencontre « Et l'amour dans tout ça ? », le 21 novembre 2007. Elles seront ensuite mises en ligne.</p> <p>Modérateurs: Animatrice BPL, Animateur BPL</p>	2	4	de Invité 20 Nov 2008 14:58
<p>FORUM DES ANIMATEURS CULTURELS</p> <p>Vos questions sur les animateurs culturels</p> <p>La fonction d'animateur culturel vous intéresse ? Vous souhaitez obtenir des informations, faire des propositions, poser des questions... cet espace de dialogue public est à votre disposition.</p> <p>Modérateurs: Animatrice BPL, Animateur BPL, Raphaël, Région Poitou-Charentes</p>	9	9	de hennarid 20 Fév 2010 09:34
<p>CRÉATEUF</p> <p>Créateur, c'est l'occasion d'échanger</p> <p>La Créateur, c'est la réponse à l'envie, exprimée par vos représentants MDL - FSE, d'organiser un grand festival inter-lycéen en Poitou-Charentes. Organisé par la Région, la Créateur c'est l'occasion de montrer tous vos talents artistiques et créatifs. Technique, budget, montage du projet : des questions ? Parlez-en entre vous et avec nous.</p> <p>Modérateurs: Animatrice BPL, Animateur BPL</p>	123	589	de ninnarski 19 Fév 2010 21:52
<p>DEVOIR DE RÉAGIR</p> <p>Devoir de réagir</p> <p>Le collectif "devoir de mémoire", parrainé par de nombreux artistes et sportifs tels que Zinedine Zidane, Jean-Pierre Bacri, Guillaume Depardieu ou encore Mohamed Dia, incite tous les citoyens à se rendre dès aujourd'hui dans leurs mairies pour s'inscrire sur les listes électorales. La Région Poitou-Charentes encourage et soutient cette démarche.</p> <p>Modérateurs: Animatrice BPL, Animateur BPL</p>	4	10	de 17sciaciacivaille 04 Sep 2008 11:30